

moins, pour trouver des solutions là où les délégations, par leur minutie excessive et leurs retards, compromettent le respect des délais convenus pour déployer les forces onusiennes. Un puissant appui politique est nécessaire, notamment de la part de pays ayant souvent affecté des troupes à de telles missions, afin que le Secrétaire général puisse obtenir l'autorité voulue pour décider quand il faut aller de l'avant ou, au contraire, retarder l'opération lorsque cela s'impose (même si l'ONU risque ainsi parfois de rater une occasion) parce que les préparatifs sont dangereusement incomplets.

Les principaux pays fournissant des contingents de maintien de la paix – le Canada, par exemple – ont maintenant le droit et le devoir de poursuivre les démarches en vue d'opérer les renforcements susmentionnés, tant à l'ONU que dans d'autres tribunes. Au nombre des thèmes à débattre, il y a certes les processus politiques et les ressources bureaucratiques nécessaires, mais aussi la possibilité de constituer des forces permanentes de réserve, la création de centres multilatéraux de réduction des risques, la mise en place de nouvelles fonctions et structures de médiation, les rapports entre l'ONU et les tribunes régionales, l'attribution possible de nouveaux pouvoirs et rôles aux forces de maintien de la paix (par exemple, voir à la page 49), l'adoption de nouvelles techniques et technologies pour aider ces dernières dans leur travail, et enfin (et ce n'est pas le moindre des sujets), le financement plus satisfaisant de ces activités de l'ONU, entre autres.

Comme certaines de ces questions présentent des aspects diplomatiques délicats, il est possible que les gouvernements aient du mal à les promouvoir au début; voilà une des raisons pour lesquelles l'Institut pour la paix et la sécurité choisira en priorité de mener une étude indépendante sur ce domaine.

Cependant, le fait que le gouvernement américain se fasse encore tirer l'oreille et demeure activement hostile aux Nations-Unies, comme le vice-président Quayle l'a montré récemment, pose un problème crucial et inéluctable aux diplomates canadiens, en cette époque tellement prometteuse. Même l'Union soviétique a maintenant payé presque tous ses arriérés et formulé certaines idées fort intéressantes (et, règle générale, sérieuses) au sujet de rôles élargis pour l'ONU; il importe donc au plus haut point que le monde occidental, et le Canada en particulier, amène les États-Unis à assumer leurs responsabilités et à se départir des vieux préjugés qu'ils nourrissent à l'égard des Nations-Unies. Dans son premier discours du trône, le gouvernement Mulroney a souligné que, pour influencer sur le cours des affaires internationales, le Canada comptait principalement sur les institutions multilatérales. En